

# Fonds

d'assurance  
des municipalités  
du Québec



M. Maxime Lavoie-Girard  
Directeur, distribution d'assurance de dommages

## Comment se préparer à la visite de son courtier(-ère) ?

**Chaque année, les courtier(-ère)s du Fonds d'assurance des municipalités du Québec (Fonds) visitent les municipalités assurées. Le rôle du courtier(-ère) n'est pas de vendre, mais plutôt de comprendre la réalité, les projets et les besoins de la municipalité en plus d'accompagner l'organisation afin qu'elle soit bien protégée, bien conseillée et bien positionnée dans sa planification à court, moyen et long terme. Pour que cette rencontre soit efficace et productive, les municipalités ont avantage à bien s'y préparer.**

### Pourquoi une visite annuelle ?

Le courtier(-ère) d'assurance fait partie des conseiller(-ère)s de premier plan qu'une municipalité peut consulter. Il est l'un des mieux placés pour analyser les risques, documenter les enjeux, soutenir la planification de projets municipaux et diriger les organisations vers les expertises appropriées lorsque nécessaire.

Par ailleurs, la visite annuelle est également une occasion de faire le point sur les acquisitions, les investissements, les événements, les projets à venir et les nouvelles ententes conclues avec des tiers. Elle permet aussi au courtier(-ère) d'identifier certains risques et d'offrir l'accompagnement du Service de la prévention des sinistres du Fonds afin que la municipalité reçoive les meilleurs conseils sur les actions préventives à mettre en place pour réduire les risques et éviter des surprises en cas de sinistre.

Pour la direction générale, cette rencontre est l'occasion de faire le bilan avec ses équipes et de veiller à ce que tous les biens et activités de la municipalité soient correctement déclarés. Ce bilan favorise une saine gestion financière et administrative de la municipalité en prévenant la survenance de situations déplaisantes (équipement non assuré, immeuble sous-assuré, etc.) qui pourraient affecter les finances de la municipalité et nuire à sa réputation.

### Quels sont les éléments à préparer ?

Même si la copie de la police d'assurance offre une vue d'ensemble des biens assurés, il est recommandé aux municipalités de tenir et de maintenir à jour des registres des inventaires. Cette bonne pratique de gestion permet également à l'assuré d'avoir rapidement l'heure juste sur ce qui est à ajouter et à retirer. Voici quelques exemples d'éléments à prendre en considération :

- Les véhicules et les conducteurs;
- Les immeubles, les ajouts et les rénovations;
- Les modules de jeux et les autres installations récréatives;
- Les événements destinés aux citoyen(ne)s;
- Les équipements de bureau, y compris les ordinateurs et autres appareils électroniques.

Les municipalités étant de plus en plus diversifiées dans leurs activités (sentiers de vélo, partenariats communautaires, reprises d'églises, projets éoliens, etc.), il est important de ne rien omettre.

De même, si la municipalité a conclu des ententes avec des tiers, il serait souhaitable de les avoir en main lors de la visite annuelle. L'analyse de ces documents permet en effet de vérifier si la couverture d'assurance répond bien aux besoins de celle-ci, ou encore si une analyse plus approfondie par le service juridique serait à propos.

Enfin, un point mérite une attention particulière: la valeur des bâtiments municipaux. La hausse marquée des coûts de construction dans les dernières années a placé plusieurs organisations, souvent à leur insu, en situation de sous-assurance. En cas de sinistre majeur, cette situation peut entraîner des conséquences financières importantes. Le courtier(-ère) est en mesure de recommander des ressources compétentes pour valider ou réévaluer les valeurs assurées lorsqu'il y a un doute.

### Que se passe-t-il après la visite ?

À la suite de la rencontre, le courtier(-ère) mettra à jour la police d'assurance afin que la municipalité bénéficie des protections adéquates.

En somme, la visite annuelle du courtier(-ère) n'est pas une formalité administrative, mais bien un exercice de gestion stratégique permettant de protéger la municipalité, de soutenir ses projets et d'éviter les mauvaises surprises. On peut penser à tort que l'assurance coûte cher, mais être mal protégé en cas de sinistre, ça coûte encore plus cher !